

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 4 Mai 1875.

ACTES OFFICIELS.

CHARLES III

PAR LA GRACE DE DIEU,

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Il est établi dans la Principauté un Comité d'hygiène publique et de salubrité;

Notre Gouverneur général en est le Président.

ARTICLE 2.

Les membres du Comité d'hygiène publique et de salubrité sont nommés par Nous, pour quatre ans; ils seront renouvelés par moitié tous les deux ans;

Le Vice-Président et le Secrétaire sont nommés pour deux ans: ils pourront être confirmés ainsi que les autres membres.

ARTICLE 3.

Le Comité d'hygiène publique et de salubrité se réunira une fois tous les trois mois, et chaque fois qu'il sera convoqué par le Gouverneur général.

ARTICLE 4.

Tout membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité qui, sans motifs d'excuses approuvés par le Gouverneur général, aura manqué de se rendre à trois convocations consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 5.

Le Comité d'hygiène publique et de salubrité est chargé de l'examen des questions relatives à l'hygiène publique de la Principauté qui lui seront soumises par le Gouverneur général. Il peut être spécialement consulté sur les objets suivants :

I. — L'assainissement des localités et des habitations;

II. — Les mesures à prendre pour prévenir et combattre les maladies endémiques et épi-

démiques transmissibles;

III. — Les épizooties et les maladies d'animaux;

IV. — La propagation de la vaccine;

V. — L'organisation et la distribution des secours médicaux aux malades indigents;

VI. — Les moyens d'améliorer les conditions sanitaires de la population;

VII. — La salubrité des ateliers, cités ouvrières, écoles, hospices, hôpitaux, casernes, prisons et autres établissements d'utilité publique;

VIII. — La qualité des aliments, boissons et médicaments, et, en général, de toutes les denrées livrées au commerce;

IX. — L'amélioration des établissements d'eaux minérales et de bains de mer;

X. — Les demandes en autorisation, translation ou interdiction des établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

XI. — Les grands travaux d'utilité publique, construction d'édifices, écoles, prisons, casernes, forts, canaux, réservoirs, fontaines, halles, marchés, égouts, cimetières, voirie, sous le rapport de l'hygiène publique.

ARTICLE 6.

Chaque année, le Comité d'hygiène publique et de salubrité réunira et coordonnera les documents relatifs à la mortalité et à ses causes, à la topographie et à la statistique de la Principauté, en ce qui touche la salubrité publique, et en fera un rapport général qui nous sera soumis.

ARTICLE 7.

Notre Secrétaire d'État, Notre Avocat général et Notre Gouverneur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le trente Avril mil huit cent soixante-quinze,

CHARLES.

PAR LE PRINCE :
Le Secrétaire d'État,
CH^{er} VOLIVER.

Sont nommés membres du Comité d'hygiène publique et de salubrité :

MM. de Payan, Secrétaire général du Gouvernement, *Vice-Président*;

le Ch^{er} Gastaldy, Maire;

Angeli, Directeur de la Police;

Delacroix, Ingénieur, Directeur des Travaux Publics;

Roasio, Capitaine du Port;

Coulon, Docteur-Médecin;

Muratore, Pharmacien;

Hugon, Vétérinaire;

Bellando de Castro, Notaire;

Garrus, Inspecteur des Travaux publics,
Secrétaire.

Par Ordonnance du 25 avril, M. Henri Middleton a été nommé Chargé d'Affaires de S. A. S. près le Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. la Princesse Auguste de Wurtemberg, Comtesse d'Enzenberg, arrivée vendredi dernier au Palais de Monaco, est repartie hier pour Inspruck.

M. le Comte d'Auzac, Consul de Suède et Norvège, a eu l'honneur d'être reçu le 2 de ce mois par S. A. S. le Prince Héritaire et de lui remettre les insignes de Grand Croix de l'Ordre de Saint-Olaf qui lui ont été conférés par S. M. le roi Oscar II.

M^{er} Theuret, Protonotaire Apostolique et Premier Aumônier du Prince, est parti avant-hier pour Rome, chargé par S. A. S. d'une mission auprès du Saint-Père.

S. Exc. le Gouverneur Général a reçu de M. le Comte Puliga, Consul Général d'Italie dans la Principauté, la lettre suivante :

Nice, le 1^{er} Mai 1875.

Monsieur le Gouverneur Général,

Je n'avais pas manqué de porter en son temps à la connaissance du Gouvernement de S. M. le naufrage

du bâtiment italien *Letizia* et les dispositions générales que S. A. S. le Prince de Monaco avait prises à l'égard du capitaine et des matelots, qui ont été recueillis et secourus aux frais de S. A. et qui sont rentrés dans leurs foyers, beaucoup plus riches qu'ils n'en étaient partis.

Le Ministre des Affaires Etrangères me charge maintenant de faire parvenir officiellement, par votre obligeante entremise, à S. A. S. et au Prince Héritier, l'expression de sa gratitude pour les soins et les secours qu'on a prodigués à nos pauvres naufragés dans cette triste occasion.

En me permettant d'y ajouter toute ma reconnaissance particulière, je prie, Votre Excellence d'agréer, en même temps, l'assurance de ma haute considération.

Le Consul Général d'Italie,
Signé: PULIGA.

Mesures concernant les Chiens.

ARRÊTÉ

Nous, Maire de la ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint Charles;

Vu l'article 131 de l'Ordonnance en date du 6 Juin 1867, sur la Police Générale;

Considérant que la sécurité publique exige qu'il soit pris des mesures de nature à préserver la population de graves accidents causés par les Chiens errants ou autres;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER

A partir du 1^{er} Mai jusqu'au trente Septembre prochain, les chiens devront être muselés ou menés en laisse.

ARTICLE 2.

Tout chien errant, non muselé, sera immédiatement détruit.

ARTICLE 3.

Les personnes qui se feront suivre par leurs chiens, non muselés, sans les tenir en laisse, seront passibles de l'amende portée par l'article 193 de l'Ordonnance précitée, et, s'il y a lieu, des peines portées par l'article 195 de la même Ordonnance, sans préjudice des autres dispositions édictées par les ordonnances et règlements de Police sur la matière.

ARTICLE 4.

Le Directeur de la Police, et le Commandant des Carabiniers, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, le vingt huit avril mil huit cent soixante quinze.

LE MAIRE,

Signé: Ch^{er} F. GASTALDY.

VU ET APPROUVÉ,

Le Gouverneur Général,

Signé: B^{on} DE BOYER DE S^{te}-SUZANNE.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'avril est de 24,851.

Nous avons lu cette semaine dans le *Journal de Nice* un long et judicieux article traitant du parti à tirer des avantages topographiques et climatiques de cette ville, au point de vue de son embellissement, des ressources qu'elle peut offrir aux industriels, des agréments et des jouissances qu'elle assurerait aux étrangers qui l'habitent pendant l'hiver et des profits qu'elle en retirerait.

C'est, présenté sous une autre forme et appuyé d'autres exemples, l'ensemble des idées que nous avons émises et étudiées en détail, et dont nous nous sommes appliqué depuis un an à démontrer les avantages en même temps que la possibilité pratique; c'est une sorte de résumé de nos investiga-

tions qui en corrobore l'a-propos. L'auteur y conseille la culture des plantes, des arbres, de la faune et la flore passées par nous en revue, l'établissement d'un aquarium du genre de celui dont nous avons indiqué le plan et le mode d'exploitation. Il y appelle d'une façon sommaire l'attention des intéressés et des intelligents sur le monde de richesses que le littoral de nos contrées est apte à contenir et à faire prospérer; nos idées en somme, ont donc fait leur chemin, mais nous espérons bien que c'est à Monaco qu'elles prendront racine tout d'abord.

Ajoutons aujourd'hui une donnée nouvelle à ce que nous avons dit de la culture maritime à propos de la création d'une réserve.

Tout le monde sait maintenant que l'ostréculture, qu'il ne faut pas confondre avec le parage des huîtres est en grande souffrance dans l'Océan, et que la cherté du délicieux mollusque, vient de la difficulté actuelle de sa pêche et de la désertion de plusieurs bans très importants.

On a prétendu que les huîtres ont disparu depuis que M. Coste a eu l'idée de les cultiver comme des légumes. Les huîtres n'ont pas tant d'esprit.

Ni M. Coste, ni les chemins de fer, ni l'accroissement même de la consommation n'ont causé leur disparition. Refusera de le croire qui voudra, mais le fait est qu'elles se sont tout simplement mises à voyager.

Les modifications produites à la longue par les courants, les tempêtes; par les travaux même entrepris par la main de l'homme aux embouchures des fleuves, ont changé l'état du fond de la mer aux abords des rivages et les huîtres se sont dispersées. Les pauvres pêcheuses à pied ne peuvent plus les atteindre, et la consommation annuelle de 120 millions qui pouvait sans inconvénient s'augmenter de moitié en sus, présente, jusqu'à ce qu'on ait ramené à portée de la main ou plus à portée de la drague les fugitives, de sérieux inconvénients.

Or, voici en quoi la question nous intéresse directement.

Il faut, disent les rapports récents des ostréculteurs, une eau de mer spéciale à l'huître. Il lui faut de la chaux, peu de mouvement, point de vase et un degré de salure qui ne soit pas au-dessous de 1,85 %, ni au-dessus de 3,70.

Cet état de la mer, qui s'est modifié sur plusieurs points des côtes de France habités par les huîtres est précisément celui de plusieurs baies de la Principauté, celle de la *Fonvieille*, celle du bas fond de *Canton* que surplombe le roc où se trouvent suspendus les jardins de la promenade publique, celle de *Larvotto*, non loin du plateau de Monte Carlo, celle du *Ténao* et enfin celle de *Testemoni* confinant à la frontière française. Des infiltrations d'eau douce y établissent de larges et profondes nappes d'eau propice qui ne demanderaient que de légers aménagements du fond pour y faire pulluler les huîtres qu'on y rencontre aujourd'hui.

Pour bien des gens nous paraîtrions dire une chose hasardée, la méditerranée passe pour ne pas pouvoir produire d'huîtres, et les essais de M. Coste y ont, dit-on, été infructueux.

Qu'on vérifie d'abord avant de nous répondre, les conditions locales toutes particulières que nous signalons. M. Coste ne les a pas connues. Puis, qu'on réfléchisse aux modifications qui se produisent dans l'Océan, et qui pourraient bien, en dehors de nos baies, se produire en sens inverse dans la méditerranée et y ramener l'abondance des huîtres comme autrefois. Car, l'idée n'est pas neuve, de parquer les huîtres dans la Méditerranée: nous

terminerons par deux lignes d'histoire à l'appui de ce que nous avançons.

En son chapitre 54 du livre IX de l'*Histoire naturelle*, Pline l'ancien raconte que ce fut à un certain Sergius Orata que cette idée vint un beau jour, et qu'il construisit à Baïa les premiers réservoirs, les premières, « claires » que l'on ait connues en Italie. Les poètes ont aimé les huîtres à Rome comme chez nous; témoins Horace et Martial. Les philosophes aussi; témoin Sénèque. Mais ce n'est ni un poète, ni un philosophe, ni enfin un gastronome, c'est un goinfre, c'est l'empereur Vitellius qui fut le plus grand consommateur des temps anciens et sans doute des temps modernes. Est-ce une histoire, est-ce une légende? Mais on raconte qu'il en mangeait quatre fois par jour et douze cents chaque fois.

C'est après avoir fait fête aux coquillages de la Méditerranée, que les délicats de Rome allèrent chercher ceux des rivages de France. Il paraît qu'ils avaient trouvé le secret de les transporter de si loin sans leur laisser perdre leur fraîcheur savoureuse. Si ce secret se retrouvait, nous n'aurions pas à nous casser la tête pour avoir, dès à présent, des huîtres à discrétion. L'Amérique en a autant qu'on en veut, et elle en consomme huit ou dix millions tous les ans. Mais l'huître ne voyage pas au gré des autres, et, si elle s'est mise à circuler, comme nous l'avons dit, c'est par sa propre volonté, à sa façon, à ses heures, et au fond de la mer.

Pourquoi n'essaierait-on pas de la fixer à Monaco?

L'accident dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi a eu les suites les plus funestes.

La malheureuse enfant horriblement brûlée par suite de son imprudence, a succombé quelques heures après dans d'affreuses souffrances.

Un incendie s'est déclaré mercredi dernier dans le bois du Cap Martin. Un grand désastre était à craindre, car le feu, activé par un vent frais venant de l'Ouest, pouvait en peu d'instants envahir le bois tout entier qui se compose d'essences résineuses et d'oliviers. Fort heureusement, le sémaphore du Cap a fait des signaux d'alarme qui ont été aperçus des terrasses de Monte Carlo, et l'Administration du Casino a aussitôt expédié par omnibus sur les lieux du sinistre deux fortes pompes et une centaine de ses ouvriers, munis de haches, de pelles etc. Les secours de cette escouade, combinés avec ceux organisés par les soins des autorités mentonnaises, ont maîtrisé promptement le feu. Les dégâts sont peu considérables.

M. le Maire de Menton a prié M. le Commissaire spécial du Casino et M. Bellando surveillant des travaux, qui s'étaient rendus au Cap à la tête des ouvriers, de transmettre à l'Administration de Monte Carlo ses remerciements les plus empressés.

Un programme magnifique terminait jeudi dernier la série des concerts classiques de la saison et c'est avec un véritable recueillement que le public a écouté, entre autres morceaux, le nocturne du *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn, l'ouverture d'*Oberon* de C. M. de Weber, l'ouverture (n° 3) de *Léonore* et l'adagio de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, où l'orchestre a déployé toutes les qualités qui distinguent sa manière d'interpréter les maîtres.

Le public de ces concerts n'a quitté la salle qu'après s'être renseigné sur la perspective que lui offre la saison prochaine; ajoutons comme informations que les œuvres classiques ne sont pas absolument mises de côté et que des fragments en sont souvent mêlés aux programmes des concerts de chaque jour, sans compter ceux qu'exécutent nos solistes aimés Delpéch et Oudshoorn.

Relatons à propos de M. Oulshoorn les succès qu'il vient d'obtenir à Milan, aux deux concerts donnés par l'orchestre de Val-Rose, et que les critiques les plus en renom de la presse italienne enregistrent dans les termes les plus flatteurs pour lui.

Un temps splendide règne depuis quelques jours; Mai vient de naître et la température est délicieuse; aussi a-t-on déjà commencé à prendre des bains de mer.

Notre établissement de bains complète sa toilette d'été. On nous annonce du reste beaucoup de visiteurs pour la saison qui va s'ouvrir. Tant mieux, car, de cette façon, le mouvement de nos hôtes ne s'arrêtera pas; il se reproduira seulement sous une autre forme: aux hivernants succéderont les baigneurs, et l'on sait que ceux-ci sont toujours nombreux.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Beaulieu. — M. le Vicomte Vigier, président du Cercle de la Méditerranée, vient de se rendre acquéreur de terrains au quartier de la Petite-Afrique, sur le bord de la mer. Il paraît qu'il a l'intention de créer dans ces parages une sorte de jardin d'acclimatation pour les arbustes d'Afrique, des îles et des régions tropicales.

Nice. — Il est fortement question de créer dans notre ville un musée et une exposition permanente de peinture et de sculpture. Le local choisi serait, dit-on, l'ancienne église Saint Dominique.

On croit que les travaux d'appropriation, si le projet se réalise, commenceront à la St-Michel.

Antibes. — On construit à Antibes, dit le *Phare*, une gare provisoire pour pouvoir démolir l'ancienne dont la charpente en bois est en si mauvais état, que l'on craint un éroulement à la suite d'un fort mauvais temps.

Dès que la gare provisoire sera à même de faire le service des voyageurs et des marchandises, on procédera à la démolition de la construction qui inspire des craintes, et on reconstruira à la même place une nouvelle gare dont les conditions de solidité seront beaucoup meilleures, bien qu'on ne puisse pas faire un bâtiment en maçonnerie, la station étant comprise dans la zone militaire sur laquelle il est interdit de bâtir.

Marseille. — L'épidémie variolique qui sévissait dans notre ville depuis quelque temps, tend à disparaître. La faculté conseille néanmoins de ne point faire cesser les mesures de préservation employées jusqu'ici.

VARIÉTÉS.

Nous publions une étude inédite ayant pour objet le goût ou pour mieux dire la passion du jour, la curiosité... des curiosités; nous avons tout lieu d'espérer que cette communication sera bien accueillie de nos lecteurs; ils y trouveront, en effet, des conseils et des renseignements très-utiles qu'ils chercheraient en vain dans les ouvrages techniques. La curiosité, qu'elle soit une distraction intelligente ou une fantaisie de la mode, n'en a pas moins son côté sérieux et il est utile de lui donner une direction raisonnée qui profite aux curieux et aux artistes.

LETTRE A UN CURIEUX

Amicitia et arti.

Mon cher ami,

Vous voulez rédiger un catalogue raisonné de votre cabinet et vous m'avez demandé une introduction à ce catalogue; il suffirait, pour vous satisfaire, de résumer nos entretiens sur la curiosité, et certes vous seriez plus apte que moi à traiter un pareil sujet. Je défère cependant à votre désir, je serai votre secrétaire, car je trouve l'occasion, toujours cherchée, de me rap-

peler les bons moments passés au milieu de votre charmante famille, faite pour aimer et être aimée, dans cette élégante demeure située au beau pays normand et où j'ai admiré si souvent ces magnifiques spécimens de l'art céramique, ces délicieuses miniatures qui, au milieu de tant d'objets divers, paraissent avoir vos préférences.

Avant d'entrer en matière, laissez-moi vous répéter une vérité banale, car vous pensez comme moi qu'il n'y a pas de redites pour le cœur: si l'amitié et la contemplation du beau complètent le bonheur, elles consolent de toutes les amertumes de la vie. Grâce à vous et aux vôtres j'en ai fait l'expérience et c'est à bon escient que je prends pour épigraphe la devise: *Amicitia et arti.* Ceci dit, pénétrons dans le temple et faisons nos dévotions à la curiosité.

La curiosité! au dix-septième siècle, tout galant homme adonné aux raffinements intellectuels était un disciple de la curiosité et se faisait un honneur du titre de curieux. Le mot s'est maintenu avec sa signification spéciale jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, époque à laquelle il est remplacé par des expressions boiteuses, vides, insignifiantes, car amateur et collectionneur sont dignes d'accompagner « bric-à-brac et bibelots » (*) dans le vocabulaire du monde interlope. Mais en France, grâce à Dieu, nous avons le repentir facile, nous adorons volontiers ce que nous avons brûlé et n'en déplaise au dictionnaire de l'Académie la curiosité a reconquis triomphalement sa place dans la langue française, fêtant par son retour la renaissance du goût.

Quelle définition lui donner?

La curiosité n'est pas seulement l'art s'exprimant sur des objets d'un petit volume, comme le dit M. Clément de Ris (**); ce serait la réduire à des proportions indignes d'elle. La curiosité est la pratique de l'archéologie et de l'esthétique, de l'archéologie qui fait l'histoire par les monuments, de l'esthétique qui formule les règles du beau; c'est la recherche et l'étude des œuvres marquées au sceau de l'intelligence ou de l'âme humaine, de toutes les interprétations poétiques de la nature, car l'art c'est l'homme ajouté à la nature; il faut, en un mot, être curieux de tout ce qui charme les yeux et l'esprit. La curiosité ainsi comprise établit un commerce intime et cordial entre ceux qui créent et ceux qui savent voir et sentir; le curieux, pris d'une passion platonique pour les manifestations artistiques ne produit pas les œuvres, il se contente de les conserver, de les admirer, de les faire valoir, parfois il s'élève jusqu'à la critique qui stimule et féconde le génie. Voilà la curiosité prise dans sa plus haute et plus noble acception, voilà, mon cher ami, la curiosité telle que nous la comprenons.

Il est des natures ingrates qui restent rebelles à la curiosité. Plusieurs, très braves gens, du reste, dit Topffer, voient la nature comme l'arbre voit le ciel, comme le mouton voit le pré; ils n'ont pas conscience de ce qui leur manque et se moquent ingénument de jouissances qu'ils ne peuvent comprendre.

On ne devient pas curieux; on naît curieux comme on naît poète, mais la contemplation raisonnée des belles choses développe et élève particulièrement cette aptitude intuitive; au début, le curieux est comme l'adolescent qui sent les premières atteintes de l'amour, pris de vagues désirs, il admire tout, achète tout, puis sa vue s'éclaircit, il remarque quelques objets de choix qui lui servent de point de comparaison, il distingue le laid du médiocre, le médiocre du beau, il apprend à se modérer et à se contenir: à chaque nouvelle étape, son goût s'épure, il ne veut plus que des objets parfaits, typiques, intacts, il préfère la qualité à la quantité et révisant sans cesse sa collection, il en chasse sans pitié tout ce qui est douteux ou incomplet.

(*) Le bimblotier était le fabricant des enseignes ou petites images de plomb à l'usage des pèlerins; suivant M. Feuillet de Conches de bimblotier on a fait bibelotier, de bimblot, bibelot.

(**) *La Curiosité.* Collections françaises et étrangères, cabinets d'amateurs, biographies, par M. L. Clément de Ris, attaché à la conservation des Musées impériaux. — Vol. in-12. Paris. J. Renard, 1864.

Arrivé ainsi à une appréciation prompte et sûre des belles choses, il n'achète plus qu'avec mesure et discernement, se rappelant que le médiocre est toujours cher et que le vrai beau n'a pas de prix.

Il ne suffit donc pas de sentir le beau, il faut l'analyser pour en comprendre toute la perfection, il faut avoir la pratique et la connaissance du mécanisme de l'art. Aussi le véritable curieux cherche-t-il sans cesse se à agrandir le cercle de ses connaissances. Un numismate, par exemple, qui ne sait pas faire valoir la beauté plastique des médailles grecques et romaines, qui ne sait pas raconter leur histoire, expliquer les figures qu'elles représentent, faire parler leurs contemporains, établir des analogies entre le passé et le présent, n'est pas digne du titre de curieux. Que d'études pour arriver à cette intelligence complète de la médaille! L'histoire politique, l'histoire privée, l'histoire artistique des peuples, la géographie, la linguistique, la pratique des auteurs classiques, tout doit être mis à contribution pour le plus grand honneur de la médaille qui est la représentation vivante de toute une civilisation et de plusieurs générations d'hommes disparus dans l'éternité! Aussi, que de services rendus à la science! Que d'éclaircissements, que de découvertes historiques nées de la curiosité!

(A suivre).

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 26 Avril au 2 Mai 1875.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Jovenceau, sable
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.
 GOLFEE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, chaux.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sable.
 MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, s. lest.
 ANTIBES. yacht. *Stella*, russe, c. Sothcott, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sable.
 GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, chaux.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Martin, sable.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 FINALE. b. *Trois Frères*, italien, c. Ginocchio, charbon
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, français, c.
 Moute, sable.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 AJACCIO. yacht à v. *Mora-Creira*, id. c. Bonnaud, s. l.
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.
 ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.

Départs du 26 Avril au 2 Mai 1875.

GOLFE JUAN. b. *Thérésine*, français, c. Musso, s. l.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides.
 NICE yacht à v. *Stella*, russe, c. Sothcott, sur lest.
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, id.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Martin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 NICE yacht à v. *Mora Creira*, id. c. Bonnaud, id.
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.

En vente à l'imprimerie du Journal :

UNE VISITE A MONACO

Par H. Mévier.

Prix: 1 fr. — Par la poste 1 fr. 20

ÉTABLISSEMENT THERMAL
de
GRÉOULX
eaux sulfureuses bromo-iodurées
température 36° 5 centes,

Ouverture le 1^{er} Mai

Moyens d'arriver à Gréoulx : — on se rend à Gréoulx par le chemin de fer des Alpes.

De Marseille à la station de **Mirabeau**

D'Avignon à la station de **Mirabeau**

MM. les voyageurs à destination de Gréoulx, trouveront en arrivant à **Mirabeau**, l'omnibus de l'administration des Bains qui les transportera immédiatement à l'Établissement thermal.

NOTA. — S'adresser pour plus amples renseignements à M. le Directeur de l'Établissement à Gréoulx (Basses-Alpes).

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR **LOUIS BOULAS**

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

CABINET de LECTURE

Grande Maison Navé, à la Condamine.

ABONNEMENT AU MOIS

Ouvrages de toute sorte. — Vente de musique.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien **HÔTEL DU LOUVRE** qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du **CASINO** de Monte Carlo. **TABLE D'HOTE** à 6 heures. — **DINERS à PART.**

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1914. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dir.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 05	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1 »	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Vintimille heure de Rome	11 45	»	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Gènes	6 05	soir	»	10 20	10 50	8 16	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distanc. kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
					mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					7 05		1 05		4 15
19	2 45	1 85	4 30	Vintimille, h. de Paris	7 »	»	»	»	12 15	»	7 05	»	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	»	11 04	12 40	3 50	7 30	10 »	»	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	»	11 24	12 58	4 10	7 54	10 22	»	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	»	11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	»	11 14
9	» 85	» 65	» 45	Eze	8 13	»	11 44	1 18	4 32	8 15	»	»	»
7	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 21	»	11 52	»	4 40	8 23	»	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 29	»	12 06	1 31	4 49	8 32	»	»	11 38
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 42	»	12 19	1 44	5 02	8 45	11 02	»	11 51
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	6 08	9 »	10 12	12 35	2 07	5 19	9 05	11 08	»
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57	»
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29	»	»	»	»
				Toulon	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05	»	»	»	»
				Marseille									

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La **Principauté de Monaco**, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de **Monaco** est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de **Monaco**, dominant la baie, est placé **Monte Carlo**, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élève

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de **Monaco**, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à **Trouville**, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.